## Demande de transfert de la prestation de libre passage

Inscrivez ci-dessous l'adresse de votre ancienne caisse de pension/fondation de libre passage et transmettez directement ce formulaire :

.....

.....

.....

.....

Vous êtes assuré/e par votre nouvel employeur auprès de la Schweizer KMU Pensionskasse pour la prévoyance professionnelle. Si vous avez déjà épargné des avoirs de prévoyance, la loi prescrit (selon art. 3 LFLP) que cet avoir doit être transféré à la Schweizer KMU Pensionskasse.

**Pour lancer le transfert de votre avoir, veuillez envoyer le formulaire complété et signé à l'ancienne caisse de pension de votre employeur précédent ou à votre ancienne fondation de libre passage.**

Vous ne savez pas où vos avoirs de la prévoyance professionnelle se trouvent ?
Adressez-vous à la centrale du 2e pilier (www.verbindungsstelle.ch).

Dès que le transfert aura été effectué et que la Schweizer KMU Pensionskasse aura reçu votre prestation de libre passage, nous confirmerons la réception par écrit et vous enverrons un nouveau certificat de prévoyance.

Nos coordonnes bancaires : Aargauische Kantonalbank, 5001 Aarau | Clearing 761
IBAN CH34 0076 1645 9740 3200 1 | PC compte 80-500-4
en faveur de Schweizer KMU Pensionskasse, 8832 Wollerau

**L'institution de prévoyance précédente est priée d'envoyer un décompte de sortie à :**
Schweizer KMU Pensionskasse, Wächlenstrasse 13, 8832 Wollerau

**Données de la personne assurée**

| | |
|---|---|
| ..... | ..... |
| Nom \| Prénom | Date de naissance |
| ..... | ..... |
| Rue \| Nº | NPA \| Lieu |
| ..... | ..... |
| Numéro AVS | Nom employeur précédent |
| ..... | ..... |
| Lieu \| Date | Signature de la personne assurée |